

CANADA

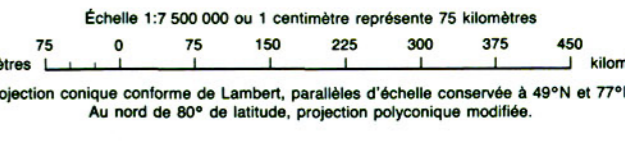
LE SYSTÈME URBAIN

Établi par le Service d'information de l'Atlas national, Division des services de géographie, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimée en 1991.

Ces cartes sont en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, ou chez le vendeur le plus près. Prix: MCR 4130\$.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 4130.

© 1991. Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.



LE SYSTÈME URBAIN

Le Canada est un pays urbain. En effet, les deux tiers de la population et les trois quarts de l'activité économique se retrouvent dans l'un des 150 centres urbains, lesquels ne couvrent que 2% de la superficie du territoire. La présente carte illustre l'importance de ces centres urbains, les liens existant entre eux et, d'une part, leurs aires périphériques et, d'autre part, les autres centres urbains. C'est ce qui est appelé un système urbain. Les thèmes d'interdépendance urbaine et de rapport avec les aires périphériques sont présentés sur le plan spatial par des données sur la migration.

Interdépendance des villes
 La configuration spatiale des interactions entre une série de villes est représentée par le plus important flux migratoire. Les flèches convergent sur le centre urbain ou se dirigent le plus grand nombre de migrants provenant de chaque centre urbain pour la période intercensitaire (1976-1981). Généralement, la part la plus importante du flux de chacun des centres se dirige vers un centre plus important. Ainsi, le plus grand centre, Toronto, devient la destination ultime, c'est pourquoi aucun flux sortant n'est indiqué pour cette ville. La seule exception à ce cas se produit pour Calgary qui est, pour cette période, la principale destination des migrants provenant de deux centres plus gros: Vancouver et Edmonton. Les flux secondaires de migrants provenant de ces deux centres ont été indiqués sur la carte, en plus des flux primaires: le flux secondaire de Vancouver à Toronto et le flux secondaire d'Edmonton à Vancouver.

Les centres urbains sont regroupés, par les lignes de flux, en sous-systèmes régionaux centrés sur les plus grosses villes. Ces lignes de flux mettent bien en évidence la solidité des contacts au sein d'une même région et les barrières (par exemple, limites provinciales, physiographie, langage) entre les différentes parties du pays. La configuration qui résulte relie les rapports hiérarchiques liant chaque ville à un centre urbain voisin plus important dont elle dépend pour certains biens et services spécialisés. Tous les centres urbains, donc toutes les régions du pays, sont reliés par ce réseau et forment le système urbain.

Ces rapports qui lient la présente carte s'appliquent également à nombre d'autres activités économiques, par exemple le flux d'information, d'argent et de biens. De même, ils pourraient être représentés par d'autres variables, notamment les appels téléphoniques, le trafic aérien (passagers) et l'envoi de courrier. La majeure partie des flux migratoires est également stable de temps en temps. Une bonne partie de la configuration hiérarchique est attribuable aux caractéristiques de la taille de la population et de la distance. Il ne faut cependant pas oublier que le concept de plus grand flux ignore l'effet de "vue principale" qui est la canalisation des plus larges flux dans un petit nombre de gros centres. De même, les rapports internationaux ne sont pas représentés.

Les rapports existant entre le centre urbain et l'aire périphérique
 En plus des rapports régionaux et nationaux existant entre les villes, l'impact des centres urbains influence l'organisation des régions adjacentes ou aires périphériques. L'ampleur et l'étendue spatiale de l'effet sont directement liées à la taille de l'agglomération urbaine. Pour les résidents des régions rurales et des petites villes de l'aire périphérique urbaine, la ville est un endroit où ils peuvent aller travailler, magasiner, étudier ou profiter d'autres services. Pour le climat, c'est un endroit de résidence, de récréation ou encore celui où le terrain est utilisé de façon extensive, notamment pour des aéroports ou des gravières. L'aire périphérique desservie par un centre urbain en étend la zone d'influence et augmente la taille de la population urbaine et la gamme des activités économiques. Environ 90% des Canadiens vivent dans ces zones de périphérie, ce qui leur permet d'avoir accès aux infrastructures et au mode de vie urbains.

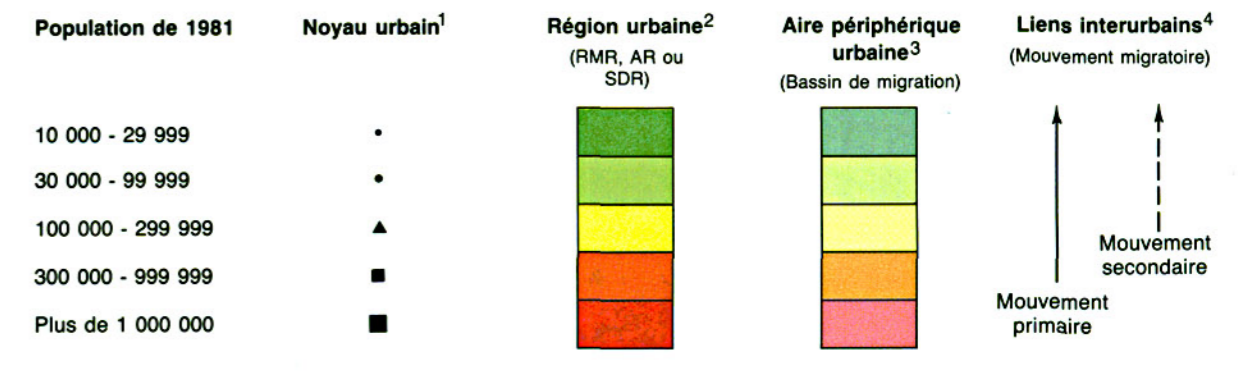
Sur la présente carte, les rapports existant entre un centre urbain et sa périphérie sont représentés par une mesure substitutive, le bassin de migration. Le bassin de migration se compose de subdivisions de recensement voisines, originées des déplacements vers le centre urbain. Les SDRI ont été classées dans le bassin de migration d'un centre urbain selon trois critères: 1) le centre urbain est la destination d'au moins 20% de personnes ayant déménagé de la SDRI; 2) les SDRI forment une étendue continue autour du noyau; et 3) aucun noyau ne peut faire partie de l'aire périphérique urbaine d'un autre noyau.

La valeur du flux migratoire de 20% utilisée a été déterminée de façon empirique. L'étendue du bassin migratoire dépend nécessairement de la valeur utilisée. Pour de faibles valeurs, la périphérie devient très irrégulière et la définition plutôt arbitraire. Pour des valeurs plus élevées, le champ de migration disparaît, sauf pour les agglomérations les plus importantes. Même si les limites de l'aire périphérique sont fondées sur les basses migrations, définies par les critères mentionnés précédemment, il faut interpréter quelque peu pour la délimitation finale afin de représenter les basses de banlieues et la gamme de zones périphériques de services et d'autres activités.

Plusieurs RMR et AR sont si étendues que leur périphérie fait partie de la RMR ou de la AR.

Recherche effectuée par J. Simons, Département de géographie, Université de Toronto. Adaptation et cartographie pour l'Atlas National du Canada réalisées par la Division des services de géographie, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

LE SYSTÈME URBAIN



- Noyau urbain:** Le centre d'une petite région urbaine ou la ville centrale dans le cas d'une importante région urbaine.
- Région urbaine:** Il s'agit d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR) telle que définie par le recensement du Canada de 1981 ou une subdivision de recensement (SDRI) située à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR dont la concentration de population était supérieure à 10 000 habitants en 1981.
- Aire périphérique:** La zone qui est desservie par une région urbaine, comme le reflètent les importants mouvements migratoires entre celle-ci et la région urbaine. Voir le texte pour les critères de délimitation.
- Liens interurbains:** Interaction entre deux centres urbains, illustrée par le flux migratoire le plus important depuis le centre d'origine vers le centre urbain principal, destination des migrants (1976-1981).⁵ Voir le texte pour l'explication des flux primaires et secondaires.
- Migrants:** Le recensement de 1981 définit les migrants comme "...des personnes ayant déménagé qui, le jour du recensement, résidaient toujours au Canada mais dans une subdivision de recensement différente de celle où elles résidaient cinq ans plus tôt..." (Statistique Canada, 1983).

SOURCES
 Canada, Statistique Canada: 1982, Recensement du Canada de 1981, Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement avec composantes, Catalogue 96-903, Ottawa.
 — 1982, Recensement du Canada de 1981, subdivisions de recensement de 5 000 habitants et plus, Catalogue 96-904, Ottawa.
 — 1983, Recensement du Canada de 1981, mobilité, Catalogue 90-907, Ottawa.
 — 1981, Recensement du Canada de 1981, flux de migrants entre les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, 1976-1981, Bande sommaire SP81-010.
 — 1981, Recensement du Canada de 1981, flux de migrants entre chacune des parties des 5 710 subdivisions de recensement, 1976-1981, Bande sommaire SD81-010.